



Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

RUE RENE ROBIN (V.C.)

Mesures provisoires puis définitives

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'afin de faciliter l'intervention des services de lutte contre l'incendie il convient de modifier le stationnement rue René Robin,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue René Robin** à compter du **12 décembre 2022 à 8 heures et jusqu'au 13 décembre 2022 à 18 heures :**

- **Interdiction de stationner** au droit des n°1/3/3bis/3ter sur un linéaire de 20 mètres, pour les travaux de pose de mobilier
- **Limitation de vitesse à 30 km/h.**

ARTICLE 2 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **dès la fin des travaux cités en article 1 :**

- **Interdiction de stationner sur l'emplacement situé au droit de la cour anglaise de l'immeuble sis 1 rue René Robin.**

ARTICLE 3 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité du Service Maintenance Travaux de Voirie –Direction des Espaces Publics de la Ville d'Ivry-sur-Seine chargé des travaux.

ARTICLE 4 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 5 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre.

FAIT EN MAIRIE, LE 01 DEC. 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
Et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR Ivry94.fr
LE

02 DEC. 2022

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon